



Séparation et paiement de crédit

Par **melodie18**, le **19/05/2012** à **15:56**

Bonjour,

j'ai acheté une maison il y a un an et demi avec mon ami de l'époque le crédit est fait a 50-50 mais aujourd'hui nous sommes séparer depuis un an lui vit toujours dans la maison et moi je suis retourner chez ma mère. le soucis c'est que je me retrouve avec des difficultés financières et je paye toujours cette maison que je n'habite plus et mon ex en profite en ralentissant toute démarche. J'ai quelque arriérer a régler en rapport a ce crédit mais je souhaiterais savoir si j'ai un recours pour ne plus payé cette maison en attendant une éventuelle vente ou rachat de crédit!??? merci de me donné des réponses si vous en avez car je ne sait vraiment plus quoi faire!

Par **amajuris**, le **19/05/2012** à **16:29**

bjr,

une précision nécessaire, vous écrivez que le crédit est 50/50, cela signifie que vous avez emprunté chacun la moitié du crédit nécessaire et non un seul emprunt avec 2 emprunteurs solidaires; dans le second cas si des emprunteurs ne paie pas, le créancier se retourne contre l'autre emprunteur.

et en général l'organisme de crédit refuse la désolidarisation d'un des emprunteurs.

dans le premier cas si il y a 2 prêts dont l'un a votre nom, vous cessez de rembourser et l'organisme de crédit entamera les démarches pour faire vendre la maison (saisie immobilière).

cdt

Par **cocotte1003**, le **19/05/2012** à **20:19**

Bonjour, puisque votre mari occupe seul le logement, vous pouvez prétendre à une indemnisation d'occupation, c'est à dire à la moitié du loyer que pourrait être loué la maison, cordialement